



Jamhour, le 19 octobre 2021

Chers Parents,

Vous avez reçu par **mail** la première facture de la scolarité, déterminée sur la base du tableau des scolarités provisoires de l'année 2021-2022 en fonction duquel vous aviez choisi l'option qui vous convient [A, B (A+25% de A), C (A+50% de A), ou D (montant libre)]. Cette facture se trouve également dans la rubrique « *relevé de compte* » de l'**application du Collège**.

Cette première facture comprend :

- Un acompte de 30% sur la **scolarité annuelle** (après déduction de l'avance réglée en juillet 2021, calculé sur l'option A de 2021-2022 (quel que soit votre choix),
- La différence éventuelle entre l'option que vous avez choisie et l'option A du tarif minimal,
- Un acompte à valoir sur le montant des **fournitures** (comprenant un acompte sur l'assurance et autres rubriques),
- Un acompte de 40% sur les **frais de transport**.

L'aide demandée auprès du service social du Collège, sera créditée aux comptes des familles à partir du 2<sup>e</sup> versement (en janvier 2022), dans la mesure où elles auront été accordées et reçues.

La 2<sup>e</sup> facture et la 3<sup>e</sup> facture seront émises en janvier et en mars 2022.

Vous pourrez régler la présente facture en livres libanaises, **entre le 13 octobre et le 16 novembre 2021** :

- Soit à la **caisse du Collège** :
  - Un paiement en **espèces** est fortement recommandé en raison des difficultés actuelles avec les banques qui réclament du cash pour effectuer les virements des salaires.
  - Un paiement par **chèque** ou par **carte bancaire** est possible.
  - *Les banques : Audi, BLF, BLOM et Byblos permettent à leurs clients le règlement de la facture scolaire sur leur application bancaire.*
- Soit auprès de l'un des **établissements bancaires suivants** (classés par ordre alphabétique) :
  - Bank Audi
  - Bank of Beirut
  - Banque Bemo
  - Banque Libano-Française
  - BLOM Bank
  - BSL Bank
  - Byblos Bank
  - Crédit Libanais
  - Fransabank
  - Société Générale de Banque au Liban

Un paiement en USD est possible uniquement à la caisse du Collège, le taux appliqué est le taux officiel qui est de 1507.5. Ceci concerne les familles dont les rentrées régulières sont en dollars (par chèque ou en *Fresh*) et qui n'ont pas été affectées par la crise monétaire.

En ces temps difficiles pour l'ensemble de notre communauté, la direction du Collège tient à exprimer toute sa gratitude envers les familles qui, contre vents et marées, déploient leurs efforts afin de payer la scolarité de leurs enfants. Elle est particulièrement reconnaissante à tous ceux qui ont choisi les options B, C ou D qui lui permettent d'aider un nombre croissant de demandeurs de bourses scolaires.

Merci de votre engagement et merci de votre confiance.

**La Direction**

Pour toute information concernant les scolarités, vous pouvez envoyer un e-mail à l'adresse suivante : [scolarite@ndj.edu.lb](mailto:scolarite@ndj.edu.lb)